

Afrique centrale et Grands Lacs

Faits nouveaux

En 2005, la sous-région Afrique centrale et Grands Lacs s'est encore stabilisée et a progressé dans la voie de la démocratie et de la paix. Au cours de l'année, la région n'a connu aucune crise de réfugiés de grande ampleur, bien qu'environ 10 000 Centrafricains se soient enfuis au Tchad méridional à la suite d'incidents de sécurité survenus dans des villages situés à proximité de la frontière, et même si l'on a observé quelques afflux de la République démocratique du Congo (RDC) vers le Rwanda et du Rwanda vers le Burundi. L'UNHCR a donc été en mesure de poursuivre ses activités et de lancer de nouvelles opérations de rapatriement dans la région.

À l'issue des élections qui se sont déroulées dans le calme en août 2005 au Burundi, un nouveau Gouvernement a remplacé l'administration de transition. La situation sécuritaire s'est améliorée, du fait de la présence et de l'appui ininterrompu de l'Opération des Nations Unies au Burundi (ONUB), qui a donné lieu au déploiement de plus de 5 000 militaires au début de l'année 2005. En République centrafricaine (RCA), des élections législatives et présidentielles ont été organisées dans le calme ; des scrutins présidentiels devraient également avoir lieu en République-Unie de Tanzanie (Tanzanie) et au Gabon avant la fin de l'année 2005. La situation en République du Congo est demeurée stable dans l'ensemble, même si l'on peut déplorer des incidents de sécurité récurrents dans la région du Pool.

Burundi

Gabon

République centrafricaine

République démocratique du Congo

République du Congo

République du Tchad (v. Situation au Tchad / Soudan

Rwanda

République-Unie de Tanzanie



République du Congo : des réfugiés regagnent la République démocratique du Congo (RDC) à bord d'un bateau spécialement affrété qui remonte l'Oubangui. Les réfugiés s'arrêteront dans un centre de transfert à Monzombo, en RDC. De là, bon nombre d'entre eux seront transportés en camion jusqu'à leur village d'origine. D'autres devront rentrer à pied. *UNHCR / J. Ose*

signé à la fin du mois de janvier avec la Tanzanie est venu fort opportunément compléter les deux accords conclus en 2004 avec la RCA et la République du Congo. Des accords de même nature sont en cours d'élaboration, notamment avec le Soudan. L'opération visant à faciliter le rapatriement des Congolais réfugiés en Tanzanie vers des zones sûres de la province du Sud-Kivu devrait être lancée officiellement au milieu du mois d'octobre 2005. Il convient de signaler à ce propos que depuis le mois d'octobre 2004, plus de 20 000 réfugiés ont regagné leurs foyers en RDC.

En 2005, le nouveau système d'enregistrement (*Profile*) a été mis en service en Tanzanie, en République du Congo, en RDC, au Gabon et en RCA, ce qui a permis à l'UNHCR de mener des opérations de

recensement-vérification auprès de la plupart des populations réfugiées dans ces pays. La stratégie d'intégration de la diversité et des spécificités liées à l'âge et au sexe sera en outre mise en œuvre en Tanzanie, au Rwanda, au Burundi et en RDC d'ici la fin de l'année. Les autres pays de la région seront ciblés en 2006.

Objectifs stratégiques

L'octroi d'une protection efficace, via l'accès aux procédures d'asile et la prévention de toute tentative de refoulement, demeurera au cœur de la stratégie de protection menée dans la région. L'UNHCR poursuivra ses programmes de lutte contre la



violence sexuelle et sexiste, en s'attachant à renforcer les mécanismes de prise en charge et à élaborer des mesures de prévention destinées à remédier aux causes profondes du problème. Dans les zones d'installation de réfugiés, l'Organisation s'emploiera tout particulièrement à préserver le caractère civil de l'asile et à lutter contre l'enrôlement forcé des enfants, en étroite collaboration avec ses homologues gouvernementaux et les organismes concernés. Elle veillera également à améliorer le recensement des réfugiés et la délivrance de pièces d'identité. Moyennant des plans d'urgence, l'UNHCR sera en mesure d'organiser des interventions prévisibles et efficaces en cas de mouvements de populations massifs.

Sachant que les cas d'apatridie ou de nationalité litigieuse peuvent avoir une influence déterminante sur la résolution de différents conflits dans les Grands Lacs, l'UNHCR s'efforcera d'obtenir des États de la région qu'ils adhèrent à la Convention de 1954 relative au statut des apatrides et à la Convention de 1961 sur la réduction des cas d'apatridie.

De même, l'Organisation accordera une importance particulière à la répartition plus équitable des charges et des responsabilités et à l'intensification de la recherche de solutions durables, notamment par un recours stratégique à la réinstallation. En 2006, elle entreprendra de traiter les cas des Burundais réfugiés en Tanzanie depuis 1972 et des rescapés du massacre de Gatumba au Burundi, dans le cadre de procédures de réinstallation en groupe.

En 2006, l'UNHCR s'emploiera toujours à améliorer les conditions de vie dans les zones de retour en RDC et à garantir la viabilité des rapatriements, notamment en prodiguant une aide à la réintégration et en suivant la situation des rapatriés. Le Haut Commissariat entend inclure tous les pays d'asile limitrophes dans son programme de rapatriement, dans l'espoir de faciliter le retour de 123 300 personnes en 2006. L'opération de rapatriement au Burundi sera intégrée au Programme annuel et l'on s'attend à ce que la plupart des réfugiés burundais regagnent leur pays d'ici la fin de l'année 2006. L'aide au rapatriement offerte aux réfugiés burundais qui vivent depuis 1972 dans des zones d'installation en Tanzanie sera limitée ; en contrepartie, l'Organisation demandera à ce que l'insertion socio-économique des réfugiés qui ne peuvent ou ne veulent pas rentrer soit encore facilitée et plaidera en faveur de leur naturalisation.

En ce qui concerne les Angolais, la plupart des réfugiés logés dans des camps devraient avoir regagné leur pays d'ici la fin de l'année 2005. L'UNHCR s'attachera alors à trouver une solution pour remédier durablement au sort des réfugiés qui vivent en dehors des camps officiels en RDC et aux problèmes des réfugiés originaires du Cabinda qui se sont installés en République du Congo. À la suite des visites de repérage organisées en 2005, l'on peut s'attendre à ce que certains réfugiés cabindais optent pour le rapatriement. L'UNHCR continuera de prôner l'intégration juridique des réfugiés qui ne souhaitent pas regagner leur pays.

En dépit du décès du vice-président John Garang, qui a suscité quelques inquiétudes quant à l'avenir du processus de paix soudanais, la plupart des réfugiés soudanais actuellement accueillis en RDC sont impatients de rentrer. L'UNHCR prépare actuellement l'opération de rapatriement organisé, qui devrait débuter à la fin de l'année 2005 et se poursuivre en 2006.

Du fait du déroulement satisfaisant des élections en RCA, l'UNHCR entend établir une représentation dans le pays, sous réserve que le Gouvernement parvienne à rétablir la sécurité dans la région septentrionale. L'Organisation mènera ensuite différentes activités, dans le cadre d'une approche concertée au sein des Nations Unies, afin de préparer le rapatriement des Centrafricains réfugiés au Tchad et au Cameroun ; si les conditions nécessaires sont réunies, elle entreprendra de faciliter les retours à la fin de l'année

Les Rwandais encore réfugiés à l'étranger vivent pour la plupart en RDC et en République du Congo ; en ce qui concerne les solutions durables à leur sort, il convient de signaler que seul un petit nombre d'individus optent pour le rapatriement, en général à partir de la RDC. L'UNHCR et les autres acteurs devront déployer des efforts plus concertés pour inciter ces réfugiés à surmonter leurs craintes et pour relancer la dynamique des retours. Des accords tripartites supplémentaires seront signés et l'UNHCR continuera de promouvoir les rapatriements en organisant des visites de repérage, ainsi que des campagnes d'information et en intensifiant le suivi des rapatriés. En 2006, il importera néanmoins d'étudier de plus près les perspectives d'intégration qui s'offrent à certains réfugiés.

La recherche de solutions durables au sort des Congolais réfugiés au Gabon, notamment par le biais du rapatriement et de l'intégration sur place, se poursuivra tout au long de l'année 2006.

En 2006, l'UNHCR continuera à exécuter son Plan stratégique pluriannuel relatif aux réfugiés et au VIH/SIDA. La mise en œuvre de certaines initiatives sous-régionales, comme l'Initiative des Grands Lacs contre le SIDA (GLIA) et l'Initiative des pays riverains de l'Oubangui et du Chari, débutera en 2006 après des années de planification et de préparation. Les activités destinées aux réfugiés et aux communautés d'accueil environnantes seront par conséquent plus complètes et mieux intégrées. À l'échelon

national, l'UNHCR continuera d'appeler à la prise en compte des réfugiés et des autres personnes relevant de sa compétence dans les Plans stratégiques nationaux des pays hôtes et recherchera des moyens de financement.

En ce qui concerne les personnes déplacées à l'intérieur de leur pays (PDI), l'on estime que leur nombre s'éleverait actuellement à 3 millions et demi dans la sous-région. Les PDI bénéficieront des activités de suivi des rapatriés et de l'assistance axée sur les communautés dans les zones que regagnent les rapatriés. En RDC, l'UNHCR et le PNUD président conjointement le groupe de travail interinstitutions sur la réintégration, qui s'attache à définir des stratégies susceptibles de profiter à toutes les populations de retour, qu'elles aient été précédemment réfugiées à l'étranger ou déplacées à l'intérieur de leur pays.

Opérations

Les opérations prévues au **Burundi**, en **RCA**, en **RDC**, en **République du Congo**, au **Rwanda** et en **République-Unie** de Tanzanie sont présentées dans des chapitres distincts.

À l'heure de la mise sous presse, les opérations de vérification de la population de réfugiés et de demandeurs d'asile vivant au **Gabon** étaient quasiment achevées : quelque 13 800 personnes, originaires pour la plupart de la République du Congo, avaient été recensées. Quelques centaines d'individus, tout au plus, ne sont pas parvenus à rallier les postes d'enregistrement lors de la principale opération. Les autres groupes de réfugiés sont principalement originaires du Tchad et de la RDC.

Du point de vue de la protection, le contexte est loin d'être idéal, des cas de harcèlement, de placement en détention et de vol des effets des réfugiés par les forces de sécurité étant hélas fréquemment signalés. L'UNHCR s'inquiète également d'une possible dégradation du climat de protection à l'approche des élections présidentielles de décembre : il y a en effet lieu de craindre que les étrangers qui résident au Gabon et en particulier les Congolais ne servent de boucs émissaires politiques durant cette période. L'Organisation a mené des campagnes de sensibilisation auprès des réfugiés pour les dissuader de s'impliquer de quelque manière que ce soit dans le

processus électoral et a intensifié ses activités d'information, ainsi que ses activités de formation, auprès des autorités et des forces de sécurité pour les instruire des droits des réfugiés et de la différence entre un réfugié et un immigrant. Par le passé, les réfugiés ont été victimes d'actes de harcèlement de la part des forces de sécurité, au motif qu'ils ne pouvaient produire des documents aisément identifiables ; l'UNHCR a donc obtenu du Gouvernement l'engagement qu'il délivrerait des cartes d'identité aux réfugiés sur la base des résultats de l'opération de recensement. Avec l'appui de l'UNHCR, les autorités délivreront les cartes, avant les élections présidentielles. Les réfugiés détenteurs d'une carte d'identité pourront en outre solliciter une carte de séjour, qui leur permettra de travailler en toute légalité. Certes, seuls quelques réfugiés parviendront à trouver un emploi dans le secteur structuré de l'économie ; néanmoins, ces documents faciliteront l'auto-emploi et l'insertion socio-économique. Pour améliorer encore la protection des réfugiés en 2006, l'UNHCR continuera à renforcer la Commission nationale pour les réfugiés, assurera des formations à la protection spécifiques à l'intention des autorités et des forces de sécurité, et organisera des campagnes d'information-sensibilisation auprès

des médias, de la société civile et des hommes politiques pour lutter contre les préjugés négatifs. Le Haut Commissariat entend également consolider et appuyer la procédure de DSR au Gabon.

En ce qui concerne les solutions durables, l'Organisation réorientera sa stratégie, en se consacrant davantage à l'intégration sur place qu'au rapatriement : en effet, les réfugiés restés au Gabon ne sont pas favorables à un rapatriement (seuls quelque 300 réfugiés devraient avoir regagné leur pays à la fin de l'année 2005). La réinstallation sera toujours utilisée à des fins de protection mais les critères d'admissibilité seront élargis, l'absence de solutions durables pouvant être retenue comme un critère valable, après examen au cas par cas. Le programme d'assistance, précédemment axé sur les secours, visera désormais à renforcer l'autosuffisance et à perfectionner les compétences des réfugiés, en tenant compte des activités commerciales et des possibilités d'emploi. L'UNHCR appellera à une approche concertée et ralliera les institutions publiques concernées et les partenaires de développement au sein des Nations Unies à son action, en vue de bénéficier de leur appui et de leurs compétences.

Budget (dollars E.-U.)			
Pays	Budget-programme annuel	Budget-programme supplémentaire²	Total
Burundi	37 234 162	536 646	37 770 808
Gabon	3 620 963	0	3 620 963
République centrafricaine	5 428 940	412 004	5 840 944
République démocratique du Congo	18 336 569	54 545 729	72 882 298
République du Congo	6 817 537	2 760 132	9 577 669
République du Tchad	74 337 462	0	74 337 462
République-Unie de Tanzanie	27 998 719	3 517 240	31 515 959
Activités régionales ¹	9 659 400	0	9 659 400
Sous-total	183 433 752	61 771 751	245 205 503
Rwanda	6 724 352	1 009 229	7 733 581
Total	190 158 104	62 780 980	252 939 084

¹ Inclut l'assistance pour divers réfugiés dans la région d'Afrique centrale et des Grands Lacs, telle que la réinstallation, secours, les coûts liés aux VNU et aux consultants, les coûts des avions légers et les bourses pour les étudiants réfugiés. Sont également incluses les activités du Projet *Profile* in pour le programme de l'UNHCR en Afrique.

² Les chiffres se réfèrent au programme supplémentaire de l'opération de rapatriement et de réintégration des réfugiés congolais (RDC).

Note: Le budget-programme supplémentaire n'inclut pas les dépenses d'appui, fixées à 7 pour cent soit 4 394 669 dollars E.-U., prélevées sur chaque contribution aux fins de remboursement des dépenses d'appui indirectes engagées par l'UNHCR (terrain et Siège).